

POSER SA CANDIDATURE AU CA DU RÉSEAU (2022)



Vous aimeriez participer à la vie démocratique du RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal ? Mettre vos compétences au profit de la communauté ? Faire une différence dans la vie des personnes autochtones à Tiohtià:ke/Montréal ? Si vous avez répondu oui à toutes ces questions, un poste d'administrateur-riche pourrait vous intéresser!

Dans le document suivant, vous trouverez toutes les informations concernant :

1. Les conditions d'admissibilité
2. Les profils recherchés
3. Le rôle du CA et engagement requis
4. Le processus pour déposer sa candidature au CA

1. Les conditions d'admissibilité

- Être âgé-de 18 ans et plus
- Être membre à part entière du RÉSEAU. Pour être membre à part entière, vous devez être un individu autochtone habitant, travaillant, ou étudiant dans la région du Grand Montréal, soit de façon permanente ou temporaire. Vous devez également être d'accord avec et appuyer [le mandat, les objectifs et les activités du RÉSEAU](#).
- Vous assurer que votre implication ne cause pas de conflit d'intérêt. Il y a conflit d'intérêt lorsque l'intérêt personnel d'un membre du conseil d'administration peut raisonnablement être perçu comme étant en conflit avec son obligation de promouvoir les intérêts du RÉSEAU (Informations additionnelles : consultez nos [Règlements généraux](#) et notre [Politique sur le conflit d'intérêt](#)).

2. Profils recherché

Les membres du CA du RÉSEAU sont des personnes qui détiennent soit une expérience ou un vif intérêt pour le secteur communautaire autochtone. Ils et elles ont un engagement personnel envers la justice sociale et la décolonisation.

Bien qu'il n'y ait pas de formation officielle exigée pour faire partie du CA, certains atouts sont intéressants pour la mission de l'organisme, notamment : posséder une expérience en développement organisationnel ou en gestion des finances, avoir un intérêt pour le réseautage et l'analyse de dossier, ou encore, détenir des compétences reliées à la gestion de ressources humaines et la médiation.

Au RÉSEAU, la diversité fait la force

Le RÉSEAU valorise la contribution des personnes ayant une variété d'expériences vécues, entre autres, des personnes de couleur, des personnes se désignant comme 2ELGBTQ+, des femmes, des personnes ayant des antécédents judiciaires ou ayant vécu l'institutionnalisation, des personnes ayant survécu le système de la protection de la jeunesse, et des personnes ayant vécu en situation d'itinérance. Nous comprenons aussi que les candidat-es peuvent vivre simultanément plusieurs de ces identités, ce qui renforce leur expérience de vie.

3. Le rôle du CA et l'engagement requis

Les administrateur-rices du RÉSEAU sont des bénévoles et sont appelé-es à :

1. Assumer un rôle de gouvernance organisationnelle et veiller à la responsabilité vis-à-vis de la mission et des membres du RÉSEAU ;
2. Participer à environ 5 réunions par année ;
3. Contribuer au rayonnement du RÉSEAU ;
4. Être disponible pour un mandat de 2 ans.

4. Processus pour poser sa candidature au CA

1. **Remplir le formulaire de dépôt de candidature.** Nous vous prions de remplir le [formulaire de dépôt de candidature](#) et de le soumettre avant le 9 juin 2022. Vous recevrez un courriel confirmant la réception.
2. **Vous serez invité à présenter votre candidature** en 2 minutes lors de l'AGA. Pour participer à l'AGA, vous devez obligatoirement avoir rempli le [formulaire d'adhésion](#).
3. **Les membres à part entière du RÉSEAU éliront les administrateur-rices** lors de l'AGA.
4. **Après l'AGA, le conseil d'administration se réunira** pour déterminer le rôle de chaque administrateur-riche et pour planifier les dates des rencontres.

INFORMATION

- Pour toutes informations sur l'AGA et les élections : reseamtnetwork.com/fr/aga-2022/
- To read this document in English and for all information about the AGM and the elections: reseamtnetwork.com/agm-2022/